



Cagnotte, le 31 juillet 2017

Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES

Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Landes)
1581 route de Cazordite, 40300 CAGNOTTE

De la Nature et des Hommes

www.sepanso40.fr



Monsieur le Préfet des Landes
24 rue Victor Hugo
40021 Mont de Marsan Cédex

Transmission électronique : pref-secretariat-prefet@landes.gouv.fr

Objet : dégradation d'une zone humide à Saint-Julien en Born

Monsieur le Préfet,

En tant que responsable de la Fédération SEPANSO, j'ai été destinataire, comme le Service Police de l'Eau, d'un document assez remarquable puisqu'il présente de manière complète et illustrée une situation particulièrement choquante (Pièce jointe : 2 pages)

Evidemment nous ne pouvons que nous féliciter que des citoyens posent des questions pertinentes en se référant à l'article 1 de la loi n° 76-829 du 10 juillet 1976 :

La protection des espaces naturels et des paysages, la préservation des espèces animales et végétales, le maintien des équilibres biologiques auxquels ils participent et la protection des ressources naturelles contre toutes les causes de dégradation qui les menacent sont d'intérêt général.

Il est du devoir de chacun de veiller à la sauvegarde du patrimoine naturel dans lequel il vit. Les activités publiques ou privées d'aménagement, d'équipement et de production doivent se conformer aux mêmes exigences.

La réalisation de ces objectifs doit également assurer l'équilibre harmonieux de la population résidant dans les milieux urbains et ruraux.

J'ai donc l'honneur de vous prier de bien vouloir nous indiquer comment vos services ont appréhendé ce qui semble constituer une atteinte caractérisée à un espace remarquable. Notre curiosité n'a d'égale que celle de la D.G. ENV de l'Union européenne en charge des sites classés Natura 2000.

En vous remerciant pour la réponse qui sera apportée à notre courrier, veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre considération distinguée.

Georges CINGAL
Président Fédération SEPANSO Landes
Secrétaire Général Fédération SEPANSO Aquitaine
1581 route de Cazordite - 40300 Cagnotte
+33 5 58 73 14 53
georges.cingal@wanadoo.fr
<http://www.sepanso40.fr>

Copie "police de l'eau"

COURANT DE CONTIS

ZONE NATURA 2000

CODE DE LA ZONE

FR7200715

**PROFONDEUR
ENVIRON 2 M**

Coordonnées GPS des travaux

Photo: N 44°04'49" W 1°16'22"

AUTRES (fossés)

N 44°04'48" W 1°16'07"

N 44°04'46" W 1°16'02"

Le propriétaire fait quoi ? une autoroute ?

Il y a des source au premier plan ! S'agit-il d'un fossé ou d'un cours d'eau?

L'ensemble de cette zone (plusieurs hectares) a fait l'objet de travaux à l'identique.

Vu l'ampleur de ces travaux n'est-ce pas une tentative d'assèchement de cette zone et ne faut-il pas dans ce cas déclarer ces travaux et faire une étude d'impact ?

**Ces travaux sont situés à l'intérieur même de la zone de l'ancien lac de lit et mixe / St Julien ...
zone NATURA 2000 (voir plan)**

vue de la route de Contis CD 41 commune de Saint Julien en born

